

Souss-Massa Drâa : Le plan agricole pour 2009-2012, Etude relative à la stratégie de développement économique de la région

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-01-2009 00:40:45

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime a adopté une nouvelle stratégie, baptisée "Plan Maroc vert", financée par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social.

Cette stratégie a constitué la base fondamentale pour l'élaboration du plan agricole régional pour le Souss-Massa Drâa pour la période 2009-2012. L'élaboration de ce plan régional a débuté juste après la tenue de deux rencontres informatives qui ont été organisées par le ministère de tutelle, respectivement à Ifrane et à Rabat les 12 et 24 juillet de l'année dernière. Ce plan a été également présenté lors de la rencontre qu'a abritée la ville d'Agadir le 16 janvier 2009, tenant en considération ses orientations et les études effectuées et parachevées par la région SMD. En particulier, l'étude relative à la stratégie de développement économique de la région, l'étude autour de la structuration des chaînes des produits du terroir et les données et les statistiques disponibles au niveau de la région. Outre les rencontres, d'aspect consultatif, avec les professionnels et les différents intervenants dans le secteur. Le diagnostic de la situation a permis, entre autres, la répartition de la région en deux provinces: la province de Chtouka-Aït Baha et celle d'Inezgane-Aït Melloul, en plus de cinq préfectures d'Agadir- Idaoutanane, Taroudant, Tiznit, Ouarzazate et Zagora.

Sur le territoire de cette région, comptant une superficie totale de 7.250.000 hectares, dont seulement 540.000 sont cultivables, vivent plus de 3 millions d'habitants, dont 60% dans le monde rural, avec une densité de 44h/km². Seulement 44% de ces terres sont irrigués. Sur le territoire de cette région évoluent 193.000 domaines, 363 coopératives agricoles et 677 associations d'irrigation. Elle jouit d'un potentiel animalier important : 220.000 têtes de bovins, 960.000 de caprins, 1.050.000 d'ovins et 120.000 ruches d'abeilles.

La région de Souss-Massa Drâa est dotée, en matière d'infrastructures hydrauliques, de 11 barrages générant un volume global annuel de 1.357.000.000 m³, régularisant 626 m³ par an. Quant au volume des eaux mobilisées, il est estimé à 1.500.000.000 m³, dont 769.000.000m³ proviennent des ressources souterraines. La superficie irriguée est estimée à 231.950 hectares.

La diversité du paysage naturel et celle des activités agricoles ont contribué à la diversité du produit agricole de la région. Les agrumes représentent, respectivement, 48 et 60% de la production et des exportations nationales, les maraîchages et primeurs 21% de la production et 80% des exportations nationales.

Quant aux dattes, elles représentent 66%, les amandes 45% de la production nationale, le cactus 56% de la superficie nationale et le lait 15% de la production nationale. Sans oublier les atouts qualifiant cette région pour devenir une des régions agricoles modèles, à savoir les conditions climatiques convenables à certains produits destinés à l'exportation, l'infrastructure importante en matière d'équipements hydro-agricoles, la dynamique des producteurs et le recours à l'expertise

locale. Outre les chaînes de production porteuses de prometteuses et la diversité des produits du terroir. Les handicaps et les défis entravant le développement agricole au niveau de cette région se résument dans la raréfaction des ressources hydriques et l'exploitation excessive des eaux souterraines. Aussi, l'agriculture, au niveau de la région SMD, souffre de la carence en matière de production, de la vulnérabilité des systèmes écologiques et d'autres problèmes liés à la valorisation du produit agricole et à la qualification des fermes et des domaines agricoles. La région est répartie en six unités de domaines agricoles: le domaine d'Idaoutanane, couvrant 2% de la superficie irrigable, le Haut Atlas ouest 6%, le Haut Atlas moyen 5%, l'anti-Atlas ouest 19%, le Sahara oriental 10% et le Souss et la plaine de Tiznit 48%.

En matière de la sélection des chaînes de production, il y a 18 chaînes, dont 14 de production végétale et 4 de production animale, et ce selon des critères prédéterminés, liés, essentiellement, aux conditions climatiques et environnementales, à la place de la production dans l'économie nationale et dans les investissements déjà existants, au niveau de la valorisation des eaux d'irrigation, au rendement et à la production et aux retombées d'ordre socio-économiques. On a procédé, ainsi, à la détermination pour chacune de ces chaînes, des objectifs lucides, tels que l'optimisation quantitative et qualitative de la production et sa valorisation et la création d'une valeur ajoutée sur les plans économique et social. Tenant en considération les orientations stratégiques, se résumant dans le maintien de l'équilibre entre les usages de cette matière vitale qui est l'eau et les ressources hydriques renouvelables, le développement d'une culture dite moderne à haute valeur ajoutée et la procuration des moyens d'évolution adéquats à l'agriculture artisanale, à travers l'épanouissement des produits du terroir.

Pas moins de 79 projets

Le plan agricole de la région SMD est axé sur 79 projets répartis en deux piliers fondamentaux. Le premier concerne 24 projets dédiés au développement, à travers les investissements privés, d'une culture à haute valeur ajoutée. Quant au deuxième, il concerne 55 projets, s'assignant le développement de l'agriculture solidaire et visant, par transivité, l'amélioration des revenus des agriculteurs et la lutte contre la pauvreté. Et pour accompagner ces projets liés aux chaînes de production, on a procédé à la procuration d'appui aux projets et aux opérations transversales, tablant, en particulier, sur l'économie des eaux d'irrigation, la formation et la recherche scientifique et l'encadrement des agriculteurs. Les projets concertés selon les chaînes de production, faut-il le souligner, ciblent 94.300 agriculteurs et nécessitent une enveloppe budgétaire d'investissement estimée à 10,5 milliards de dirhams, dont la contribution de l'Etat est à hauteur de 48%, soit 5 milliards de dirhams. Les résultats escomptés de ce projet de plan agricole régional pour le SMD se résument dans la hausse de la production pour les chaînes les plus valorisantes, comme il vise la croissance du volume des exportations d'un taux de 45% pour les primeurs et de 44% pour les agrumes. Outre la création, dans le cadre de l'emploi supplémentaire, de 12 millions jours de travail répartis sur la production végétale avec 11,24 millions de jours de travail et la production animale avec seulement 0,76 million.

Abdelfattah ABERBRI
LE MATIN